

Résultats de la consultation nationale



Avec ce livret, nous voulons vous présenter les résultats de la consultation nationale lancée par l'UCR-CGT en janvier 2022. Cette consultation se situe dans le prolongement des actions menées, les mois précédents, avec l'exigence immédiate d'une revalorisation de 300 € des pensions et des retraites.

Elle a été décidée par le Comité général de l'UCR-CGT des 24 et 25 novembre 2021. Celui-ci est composé des Unions Fédérales de Retraités (structures professionnelles) et des Unions Syndicales de Retraités (structures territoriales). Il constitue l'instance souveraine de l'UCR-CGT entre deux congrès.

Plus de 6 000 retraités, de toute la France, ont répondu. Cela constitue un panel bien plus large que la plupart des enquêtes d'opinion réalisées.

Avant de lancer la consultation, une première étape a été la commande d'une étude à la société Harris Interactive sur le thème : « Le pouvoir d'achat des retraités ».

Cette enquête a été menée, en ligne, du 15 au 22 novembre 2021, sur un échantillon de 1 057 personnes représentatif des retraités en France.

Dans un deuxième temps, la consultation UCR-CGT a été réalisée de janvier à avril 2022, avant le développement d'une inflation record.

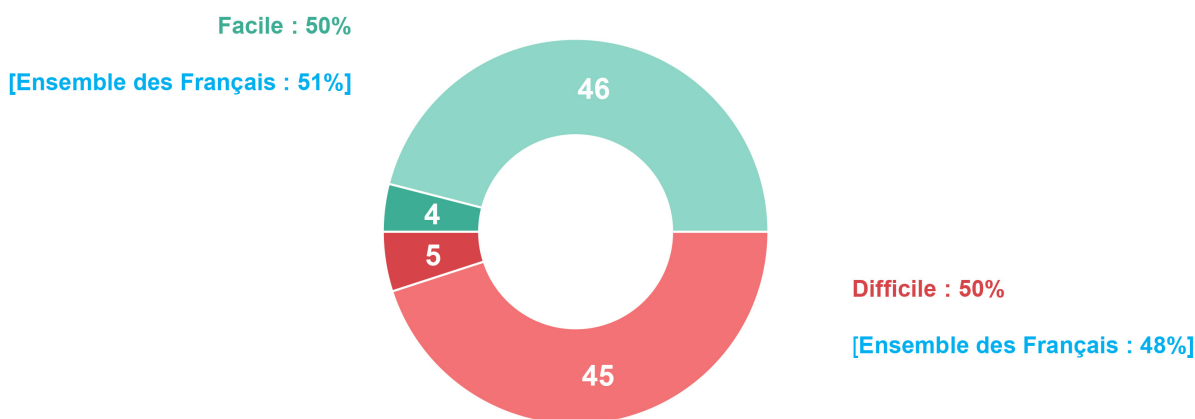
Enquête Harris Interactive - novembre 2021

Quelques éléments de cette étude :

Les retraités sont partagés concernant leur capacité à s'en sortir avec leurs revenus : la moitié d'entre eux déclarent que cela leur est facile, une autre que cela leur est difficile.

Diriez-vous qu'il est facile ou difficile pour vous de vous en sortir avec votre revenu (retraite de base, retraite complémentaire, revenus immobiliers et/ou financiers...) ?

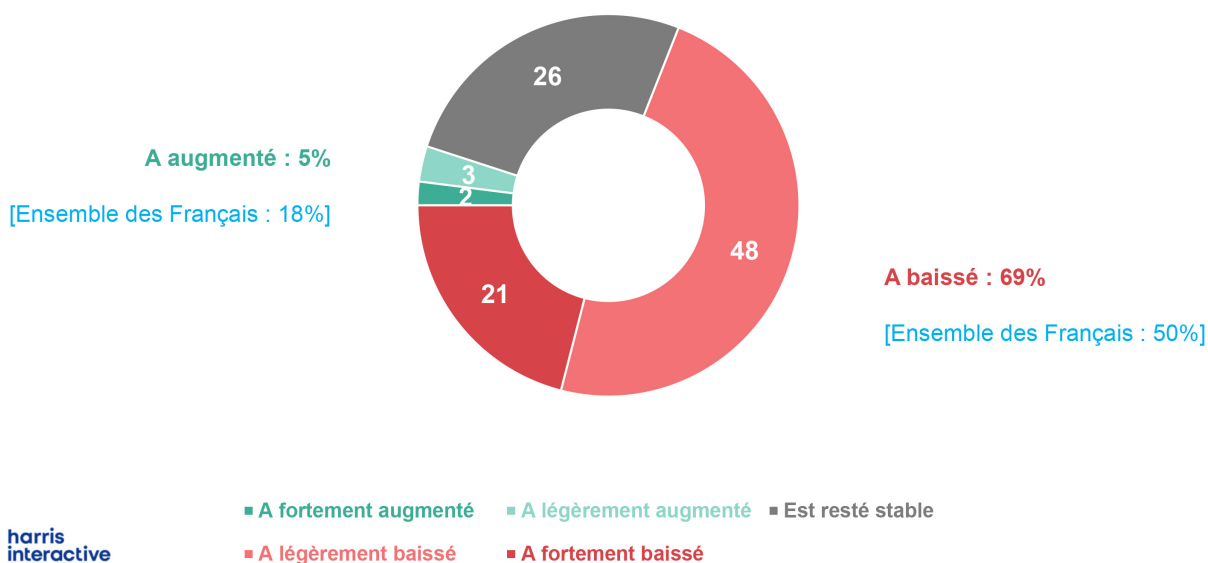
- À tous, en % -



70 % des retraités estiment que leur pouvoir d'achat a baissé depuis 2 ans, 25 % qu'il est resté stable et 5 % seulement qu'il a même augmenté.

Par rapport à il y a deux ans, avez-vous le sentiment que votre pouvoir d'achat... ?

- À tous, en % -



De la même manière, 90 % des retraités estiment que les prix ont augmenté depuis 2 ans, dont la moitié dit qu'ils ont fortement augmenté.

Et par rapport à il y a deux ans, avez-vous le sentiment que les prix d'une façon générale... ?

- À tous, en % -

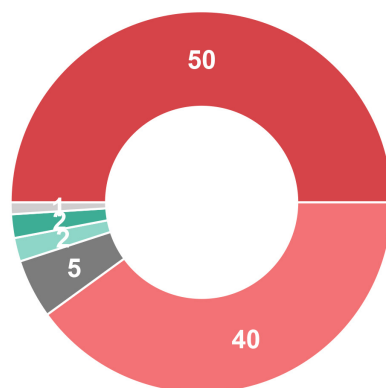
Ont augmenté : 90%

[Ensemble des Français : 80%]

Dont « Ont fortement augmenté » : 45%

Ont baissé : 4%

[Ensemble des Français : 5%]



■ Ont fortement augmenté ■ Ont légèrement augmenté ■ Sont restés stables
■ Ont légèrement baissé ■ Ont fortement baissé ■ Ne se prononce pas



Consultation UCR-CGT

Cette consultation a objectif de mesurer le niveau de vie des retraités, de les faire s'exprimer sur leurs besoins et sur le niveau de pension qu'ils estiment nécessaire pour vivre.

Elle s'adressait :

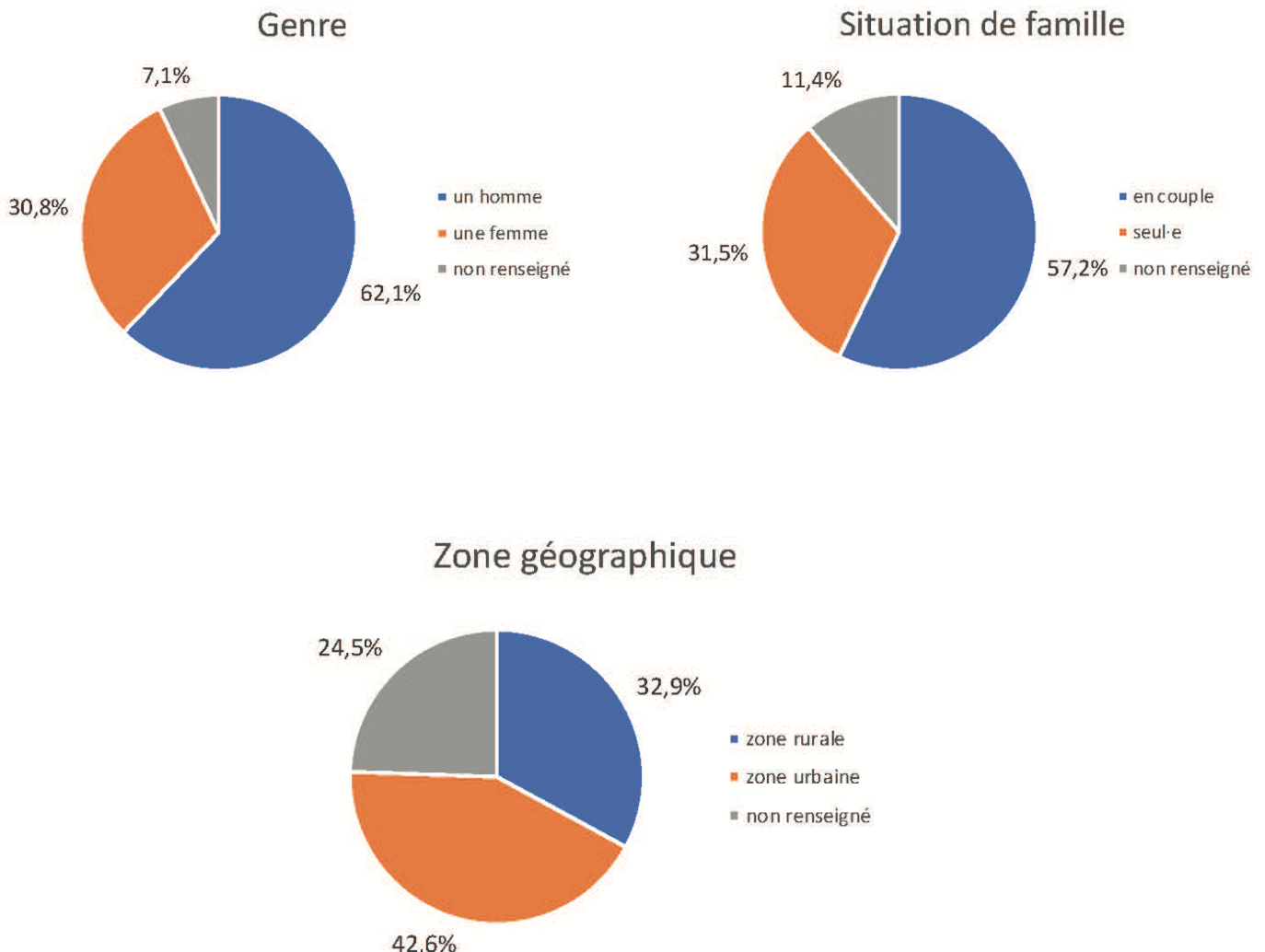
- aux syndiqués ;
- à tous les retraités sur leurs lieux de vie.

Par manque de place, ce document ne comporte pas l'ensemble des graphiques issus des résultats de la consultation. En dessous de chaque thème, les commentaires reprennent les éléments des graphiques absents et les observations des répondants. Toutefois, nous faisons le constat que de nombreuses questions n'ont pas été renseignées. L'expression de ses propres besoins n'est pas naturelle et encore moins spontanée. La pudeur, la culpabilisation ou l'incompréhension de la question en sont peut-être les raisons. L'UCR-CGT et ses organisations auront à poursuivre les débats avec les retraités.

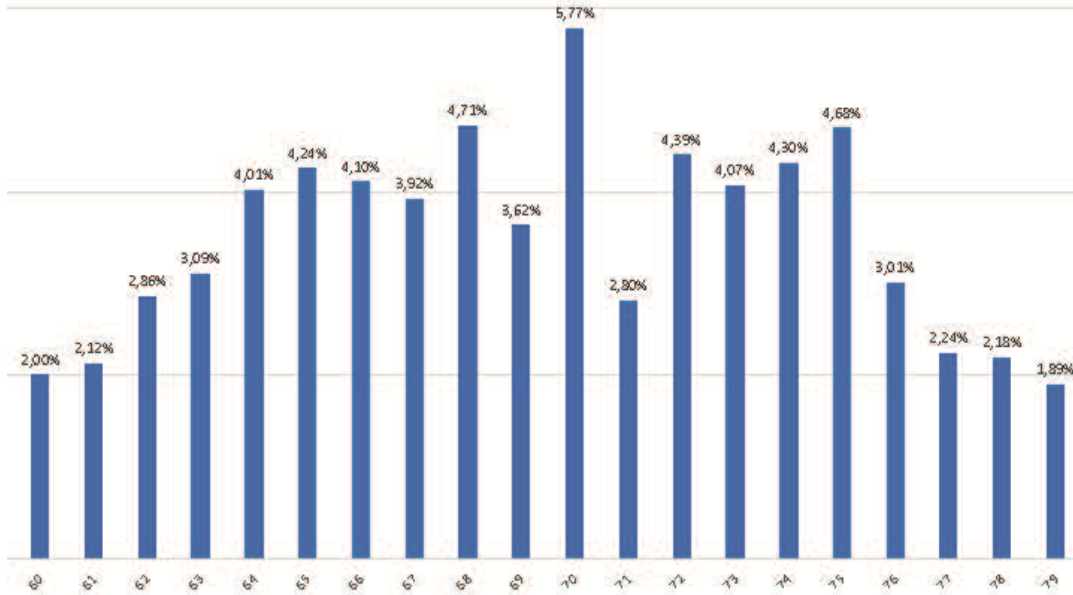
La première partie du questionnaire, nous permet de savoir qui a répondu. La seconde partie nous permet de les questionner sur leurs besoins.

1. QUI SUIS-JE ?

a. Situation des répondants



b. Âge des répondants



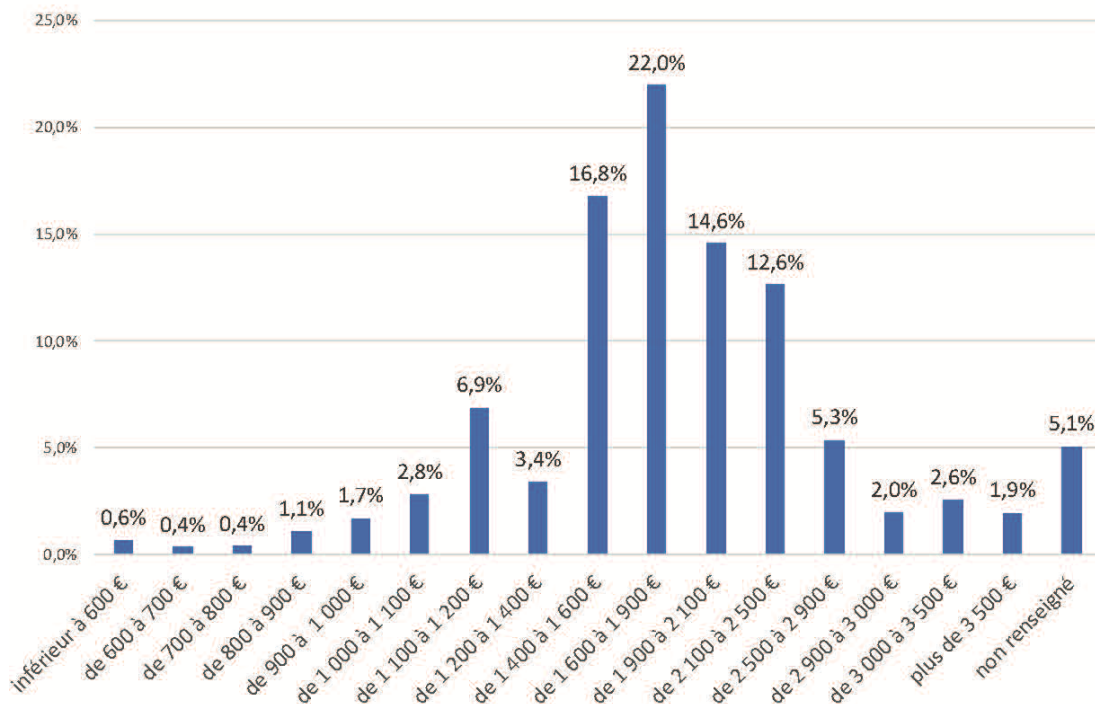
Les répondants ont entre 52 et 97 ans. Près de 70 % se situent dans une tranche de 60 à 79 ans.

c. Départements des répondants

Dépt	Pourcentage	Dépt	Pourcentage	Dépt	Pourcentage	Dépt	Pourcentage
01	1,0%	25	0,6%	50	0,6%	75	1,2%
02	0,9%	26	0,9%	51	2,2%	76	2,4%
03	0,3%	27	0,4%	52	0,4%	77	1,0%
04	0,3%	28	0,1%	53	1,1%	78	0,5%
05	0,4%	29	1,7%	54	0,6%	79	0,4%
06	0,4%	30	3,4%	55	0,3%	80	0,4%
07	1,4%	31	1,3%	56	0,8%	81	0,1%
08	0,1%	32	0,1%	57	1,1%	82	0,1%
09	0,3%	33	1,4%	58	0,4%	83	2,6%
10	0,4%	34	1,0%	59	4,0%	84	0,2%
11	1,4%	35	4,5%	60	0,4%	85	0,6%
12	1,1%	36	0,4%	61	0,2%	86	0,6%
13	3,6%	37	0,5%	62	0,9%	87	0,7%
14	1,0%	38	1,9%	63	0,7%	88	0,7%
15	0,1%	39	0,4%	64	0,8%	89	0,5%
16	0,5%	40	0,5%	65	1,7%	90	0,3%
17	2,1%	41	0,2%	66	0,6%	91	0,7%
18	0,8%	42	1,2%	67	0,6%	92	0,8%
19	1,3%	43	0,9%	68	0,9%	93	1,4%
20A	0,1%	44	1,6%	69	1,6%	94	0,9%
20B	0,1%	45	1,6%	70	0,4%	95	1,0%
21	1,1%	46	0,3%	71	0,7%	NR*	12,0%
22	0,6%	47	0,1%	72	0,7%		
23	0,1%	48	0,4%	73	0,4%		
24	1,3%	49	0,4%	74	0,8%		

*NR : Non renseigné

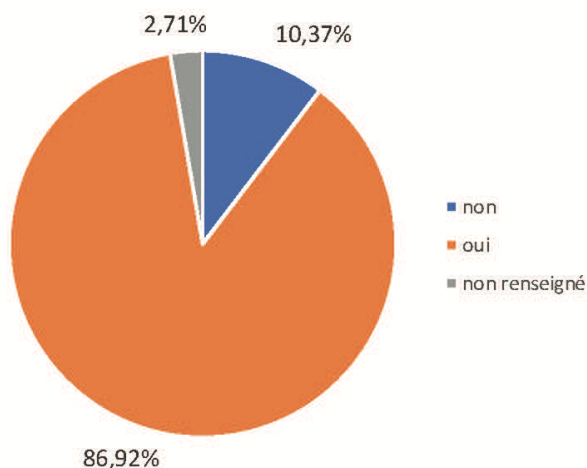
d. Niveau de retraite des répondants



54 % des répondants ont un niveau de retraite situé entre 1 400 € et 2 100 €. 24 % entre 2 100 € et 3 000 €, près de 14 % entre 600 € et 1 200 € et près de 10 % sont en dessous du seuil de pauvreté.

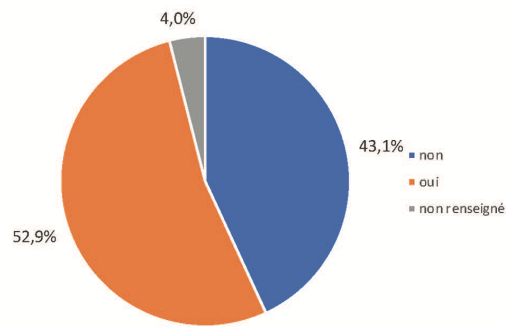
2. Ma retraite me permet-elle de répondre à mes dépenses ? à mes besoins ?

a. Energie : je peux m'éclairer et me chauffer convenablement toute l'année



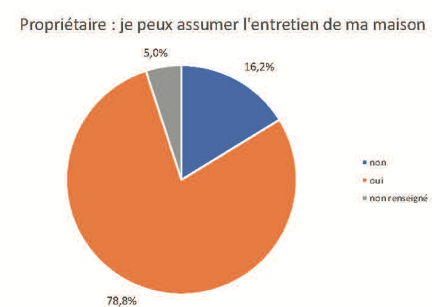
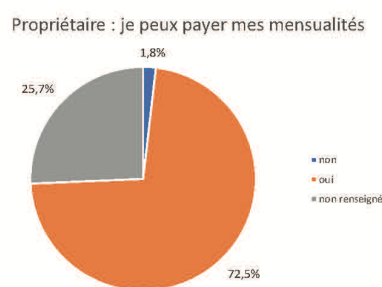
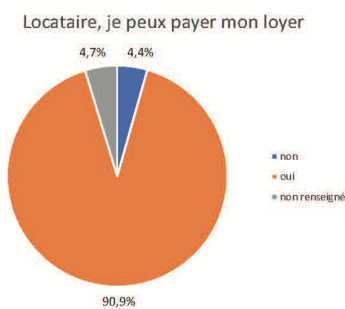
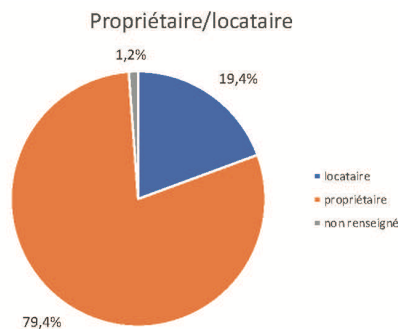
Près de 87 % des répondants indiquent qu'ils peuvent se chauffer et s'éclairer convenablement. Cependant, 10 % ne le peuvent pas. Dans les commentaires, les répondants expriment pouvoir payer leurs factures, mais ils sont obligés de couper le chauffage la nuit et de le baisser dans la journée. Ils expriment également la nécessité de baisser les coûts et les taxes et demandent des aides à la rénovation énergétique. Après les hausses massives de ces derniers mois et celles en cours, il est vraisemblable que cette situation va s'aggraver, notamment sur les questions de chauffage.

b. Eau : je suis obligé de maîtriser ma consommation



Concernant l'eau, plus de 50 % des retraités disent être obligés de maîtriser leur consommation au détriment de certaines utilisations : hygiène, utilisation du lave-linge, du lave-vaisselle, arrosage du jardin potager, etc. Ils utilisent souvent l'eau plusieurs fois, par exemple : lavage des légumes et arrosage du potager.

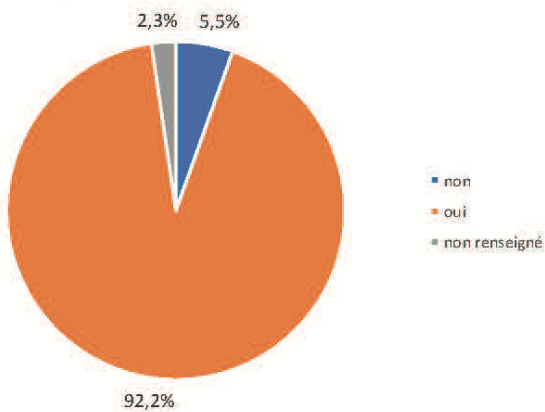
c. Logement : situation des répondants



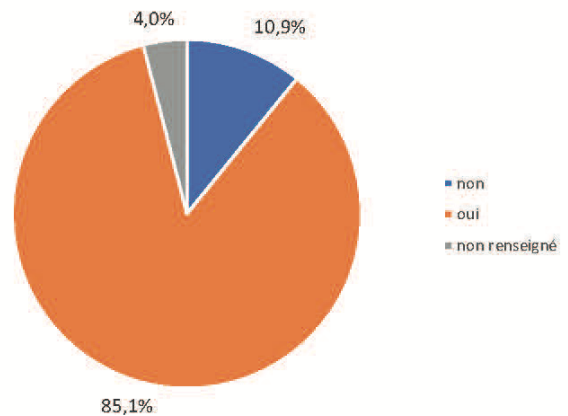
Près de 80 % des répondants sont propriétaires de leur logement. Parmi les locataires, 4,2 % déclarent qu'ils ne peuvent pas payer leur loyer. Si 78 % disent pouvoir assumer l'entretien de leur logement, ils expriment être dans l'impossibilité financière d'assumer les plus gros travaux, tels que changement de chaudière, travaux de rénovation, travaux nécessaires à l'adaptation du logement liés à leur état de santé.

d. Besoins alimentaires : situation des répondants

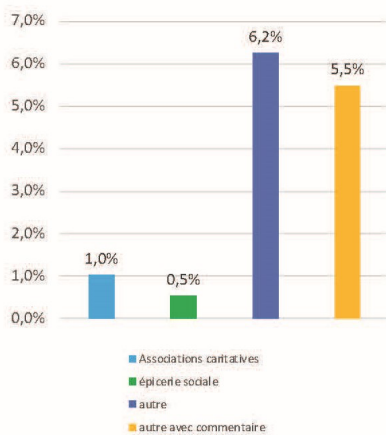
Je peux m'alimenter correctement :



Je peux accéder aux commerces de proximité :



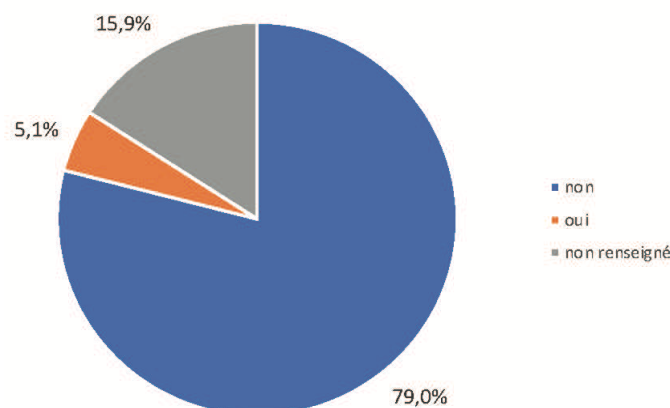
J'ai recours :



- circuits courts, producteurs, marchés ;
- déstockage, dates courtes, produits remisés, discount ;
- amap ;
- aides financières et aides de tiers ;
- grande distribution ;
- jardinage, poulailler ;
- limitation dans les repas ;
- en faisant attention aux prix ;
- mise en commun de ressources.

Si 92 % des répondants cochent la case pouvoir s'alimenter correctement, tous expriment être contraints de choisir des produits de moindre qualité pour tenir leur budget. On constate que, pour plus de 13 %, ils doivent avoir recours à des aides pour se nourrir.

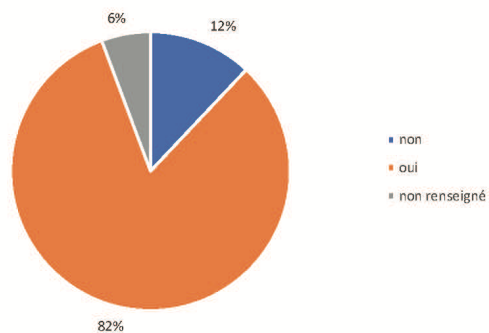
e. Fiscalité : les taux de TVA appliqués sont-ils justes ?



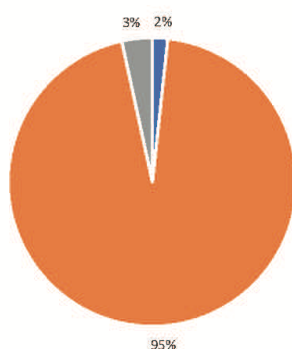
80 % des répondants expriment l'injustice des taux de TVA. Ils demandent la réduction, voire la suppression, de la TVA sur les produits de première nécessité, l'alimentation, l'énergie, les carburants, etc. Ils jugent aussi la CSG comme un impôt injuste.

f. Santé/Soins

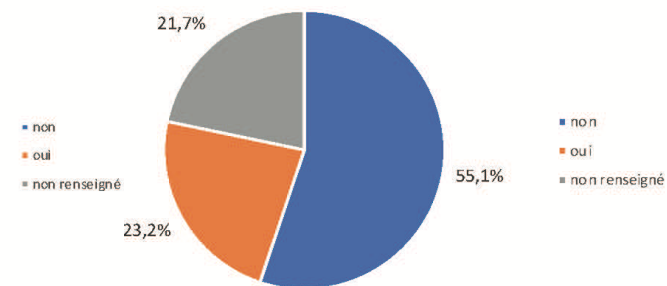
je peux assumer le reste à charge



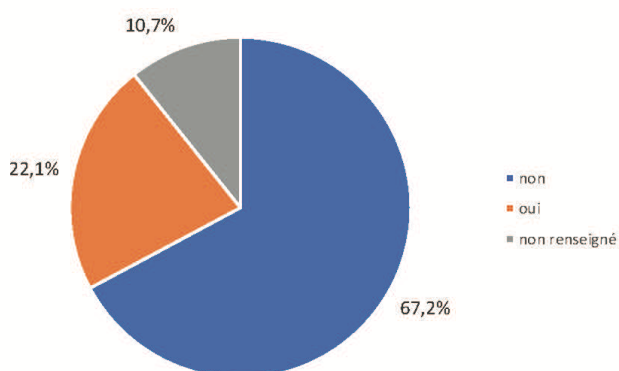
J'ai une mutuelle



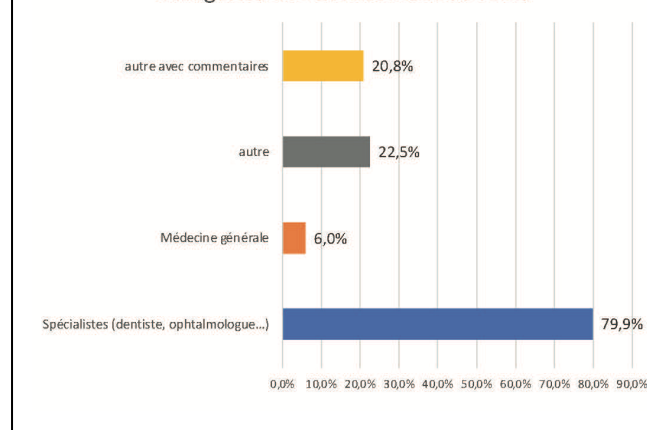
J'ai une assurance complémentaire



J'ai dû renoncer à des soins



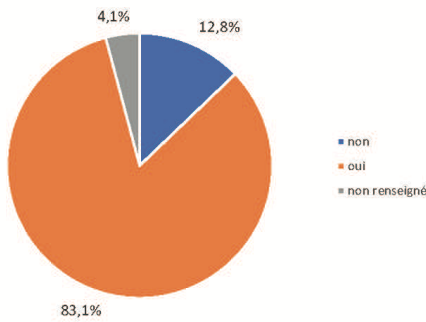
Catégories de renoncement de soins



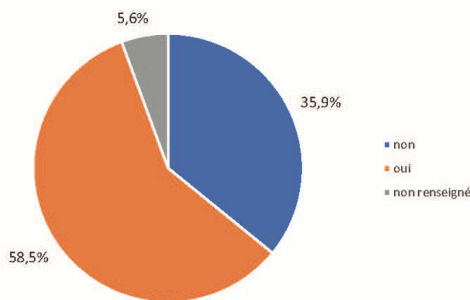
Si 82 % des répondants déclarent pouvoir assumer les restes à charge en matière de santé, 12 % ne le peuvent pas. Cela se traduit par des renoncements aux soins, majoritairement chez des spécialistes, mais également à des examens médicaux et à des soins dits de confort (cure, médecine douce, etc.)

g. Vie sociale/loisirs/culture

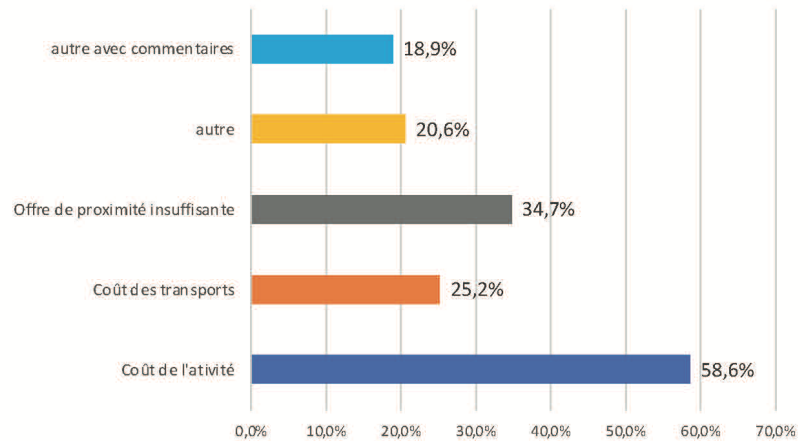
Je peux satisfaire mes besoins, pour garder ma dignité
(coiffeur, pédicure, habillement...)



Je peux participer à des activités



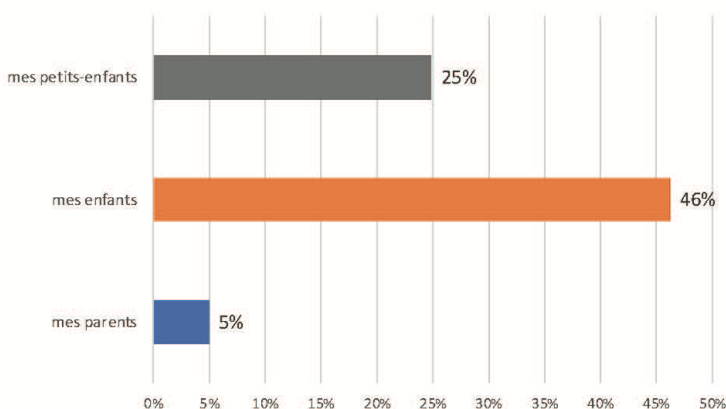
Si non, pour quelles raisons



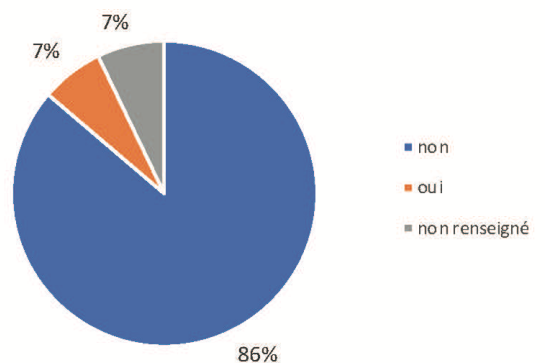
Même si 83 % considèrent être satisfaits dans leurs besoins et 58 % pouvoir participer à des activités, ils nous précisent que le premier poste sacrifié dans leur budget est celui des loisirs et de la culture. Les raisons de ce sacrifice sont les coûts de l'activité, le prix des voyages, une offre de proximité insuffisante et les coûts de transports.

h. Solidarité

J'aide



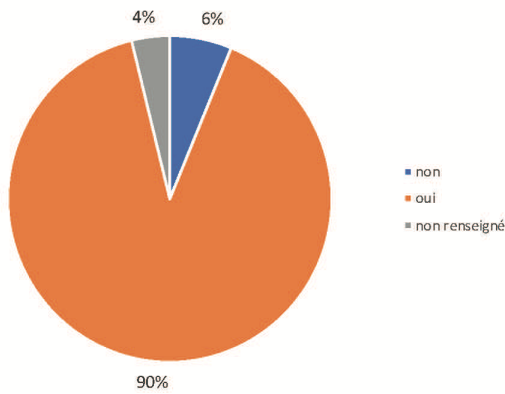
La solidarité doit uniquement
reposer sur la famille ?



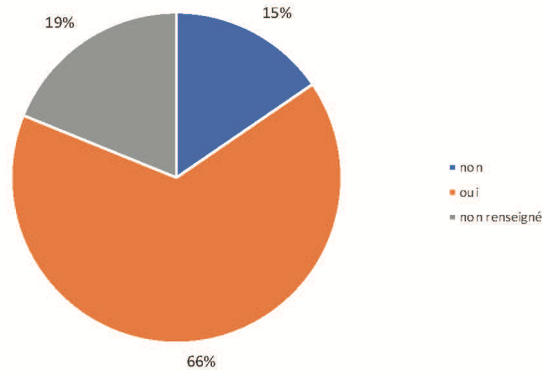
Face aux difficultés de la vie, 76 % des retraités déclarent aider leur famille (enfants, petits-enfants et parents). En même temps, ils nous précisent que la solidarité nationale devrait relever de l'État et des collectivités.

i. Services publics

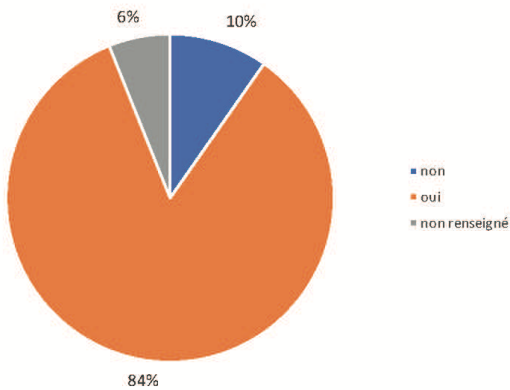
Je peux accéder aux services de la mairie



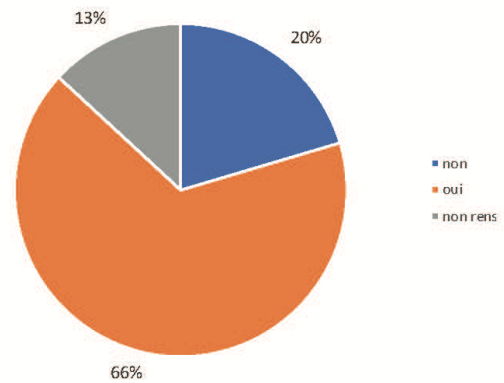
Je peux accéder au centre communal d'action sociale



Je peux accéder à la poste et aux télécommunications



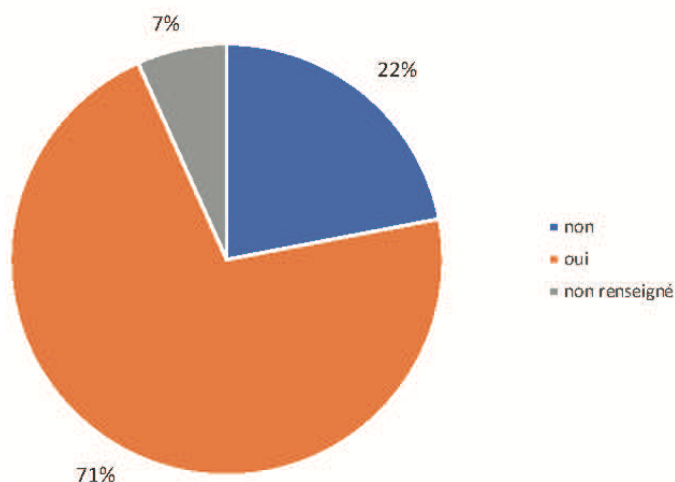
Je peux accéder aux services numériques



66 % à 90 % des retraités répondent avoir accès aux services publics administratifs, à la poste et aux télécommunications et aux services numériques. Cependant, 48 % des usagers déclarent ne plus avoir de bureaux de poste dans leur commune, que des horaires souvent restreints ne facilitent pas l'accès à ces services, ainsi que les contacts humains qui sont très souvent remplacés par des automates.

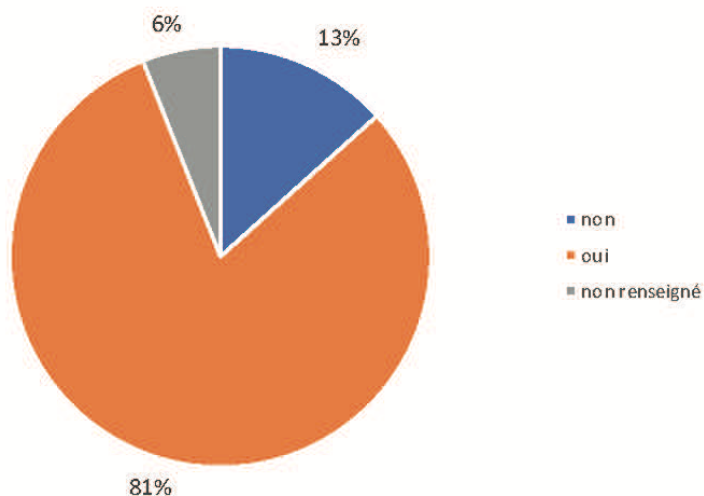
Quant au numérique, les répondants expriment leur manque de maîtrise, le coût des matériels et des consommables trop élevé et les zones blanches qui les excluent du système. On mesure de plus en plus le dégât des politiques libérales en matière de services publics.

Je peux accéder aux services de l'hôpital



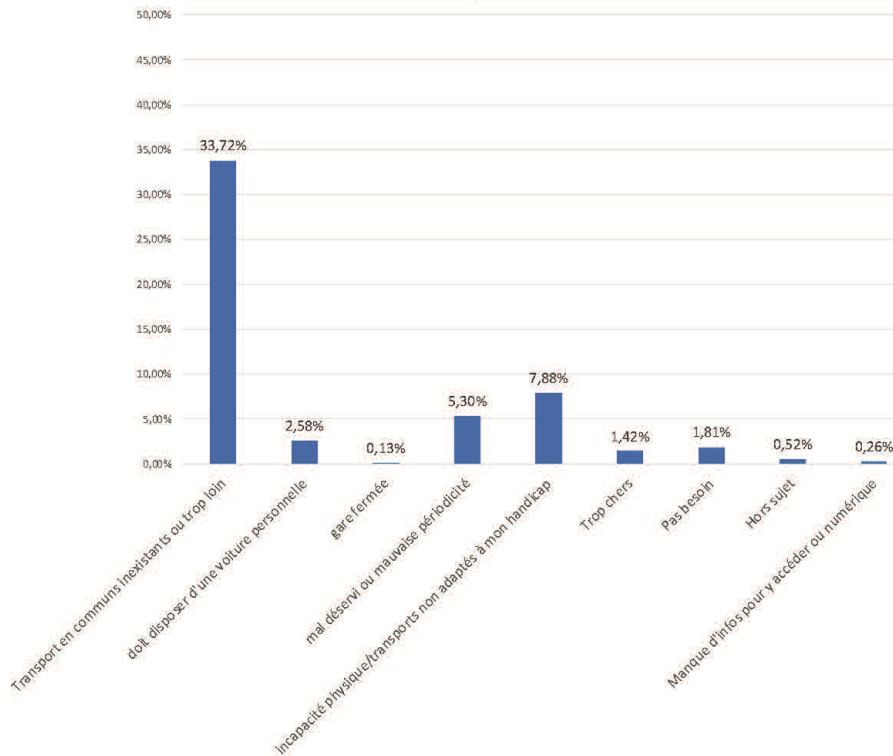
71 % des répondants déclarent avoir accès aux services de l'hôpital. Pour ceux qui éprouvent des difficultés, ils précisent à 39 % être trop éloignés, à 17 % avoir des délais de rendez-vous trop longs et à 12 % avoir un manque de moyens (médecins, fermetures de services et de lits).

Je peux accéder aux professionnels de santé



81 % des répondants disent avoir accès à des professionnels de santé. Cependant, 42 % mettent en avant les déserts médicaux, 15% les délais trop longs et 7 % des problèmes de distance. Le manque de médecins est criant, que ce soit en zone rurale ou en milieu urbain, avec les conséquences qui en découlent.

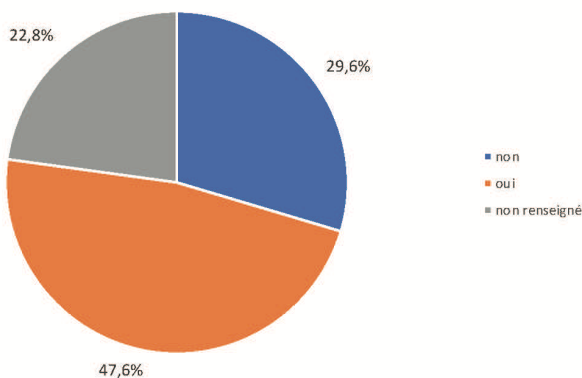
Avez-vous accès aux transports en commun ?
Si non, pour quelles raisons vous ne pouvez pas accéder aux transports en commun



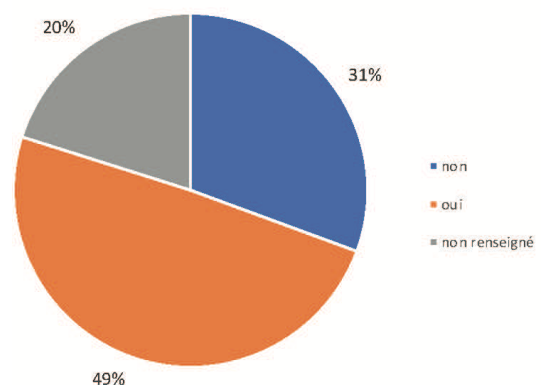
33,72 % des répondants déclarent que les transports en commun sont inexistant près de chez eux. Pour 7,88 %, ils sont inadaptés à leurs handicaps. 5,3 % considèrent que la fréquence ne convient pas. Pour éviter d'être coupé socialement, ils n'ont pas d'autres choix que de prendre leur voiture, avec les frais que cela entraîne, en espérant pouvoir conduire le plus longtemps possible. Là encore, le constat est clair. Il est de plus en plus difficile d'y avoir accès, notamment dans les zones rurales, voire dans le périurbain.

j. Avez-vous des difficultés sur d'autres postes et/ou avez-vous dû hiérarchiser ou renoncer à des dépenses ?

J'ai dû hiérarchiser mes dépenses



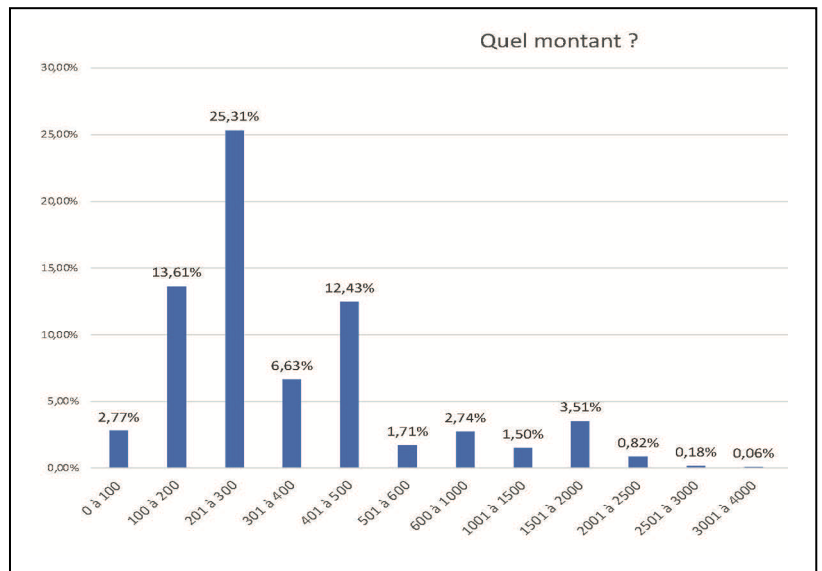
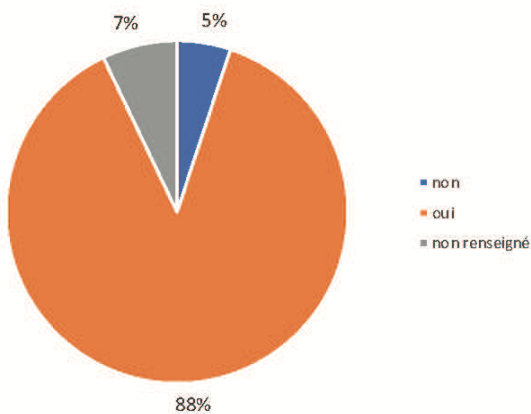
J'ai dû renoncer à des dépenses



47,6 % des répondants déclarent avoir dû hiérarchiser leurs dépenses. Ils donnent l'ordre de leurs priorités : les dépenses alimentaires, le logement et le loyer, les impôts, les loisirs et la santé en dernier.

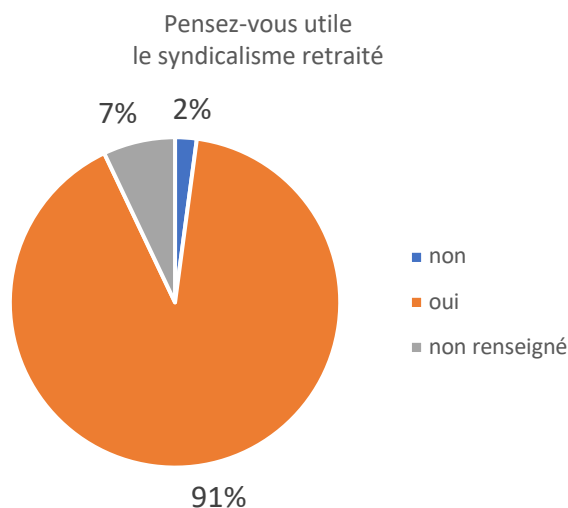
49 % des répondants affirment avoir dû renoncer à des dépenses. Viennent en tête de ces renoncements, les activités culturelles et les loisirs, les voyages et les vacances, la rénovation de l'habitat et les frais liés aux déplacements en dernier.

Pensez-vous qu'une augmentation de votre pension est nécessaire



88 % des répondants jugent qu'une augmentation des pensions est nécessaire. Pour une majorité, dont la pension se situe entre 1 400 et 2 000 €, l'augmentation souhaitée correspond au complément nécessaire pour atteindre 2 000 € de pension (smic revendiqué par la CGT). Par ailleurs, pour ceux qui se retrouvent dans la tranche de 600 € à 1 200 €, l'augmentation demandée se situe entre 200 €, 300 €, voire 500 €. Certains considèrent que l'écart pour atteindre les 2 000 € est trop important, voire utopique. Ceux qui ont une retraite supérieure expriment également leurs besoins pour retrouver le niveau de vie qu'ils avaient en activité.

3. Jugez-vous utile le syndicalisme spécifique retraité ?



Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les raisons invoquées sont très nombreuses variées et riches. Ils mettent en avant les valeurs de solidarité, de fraternité, d'écoute, de justice, d'information et d'analyse régulière sur la société. Pour eux, c'est ce que doit porter le syndicalisme spécifique retraité. Pour comprendre l'importance de cette question, il faut savoir que la somme des commentaires représente plus de 50 pages d'expressions.

Enquête Harris Interactive et consultation UCR-CGT

L'UCR-CGT salue l'engagement des USR et des UFR qui ont accompagné les retraités à s'approprier la consultation. En effet, faire s'exprimer les retraités sur leurs besoins n'est pas un acte spontané et naturel.

Habités à jongler avec leurs revenus, ils éprouvent des difficultés pour répondre de manière synthétique et précise sur leurs besoins. Le nombre important de questions non renseignées doit nous interroger pour en connaître les raisons.

Dépassant ces difficultés, ils nous indiquent, pour maîtriser leurs budgets, prioriser leurs dépenses et renoncer à certaines d'entre-elles, comme la santé, l'alimentation et surtout les loisirs et la culture, premier poste sacrifié dans leurs budgets.

L'enquête réalisée par Harris Interactive, les réponses à la consultation et les échanges auxquels elles ont donné lieu confirment que les questions d'augmentation des pensions, du pouvoir d'achat, des services publics et de la protection sociale, sont au cœur des préoccupations des retraités.

Le triptyque revendicatif développé par l'UCR-CGT correspond pleinement à ces exigences. Les commentaires des répondants mettent en évidence, que :

- les retraités ne sont pas des privilégiés ;
- après 40 années de vie professionnelle, ils rencontrent des difficultés de vie qui les contraignent, le plus souvent, au renoncement ;
- ils occupent une place et un rôle actif dans le mouvement associatif ;
- le niveau de vie des retraités décroche de plus en plus par rapport à celui des actifs.

Pour 2022 et 2023, malgré les augmentations des pensions de bases et complémentaires dues aux luttes, le compte n'y est pas.

L'UCR-CGT et ses organisations, à l'appui des besoins exprimés par les retraités dans cette consultation, s'engagent à construire avec eux les revendications répondant à leurs besoins. Partie prenante du mouvement social, riche des combats menés pour améliorer les conditions d'existence du monde du travail, les retraités ne renonceront pas aux conquêtes de droits chèrement acquis au bénéfice de tous.

